

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **13 FEVRIER 2020**

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 13 février 2020 à la Maison des Associations de Caen. Un grand merci aux participants.

Le bureau de vote s'est ouvert à 14h00. Il est présidé par Pierre LETOUZE. Les assesseurs sont Chantal BLAIS et Florence HUBERT. Le scrutin est clos à 14h45.

La Présidente de la Délégation, Yvette LECLERC, ouvre la réunion à 14h45 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants (16 personnes Déficiantes visuelles et 16 Auxiliaires) puis rappelle l'ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport moral 2019 ;
2. Lecture et approbation du rapport financier 2019 ;
3. Questions diverses ;
4. Résultats des élections.

La parole est donnée à la Vice-Présidente, Réjane GROUT, pour la lecture du rapport moral.

1. RAPPORT MORAL – Année 2019

- **Effectifs de la Délégation :**

Au 31 décembre 2018 notre Délégation comptait 55 Déficiants visuels. Nous avons accueilli 10 nouveaux Adhérents. Par contre durant cette année 2019, 9 Adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion.

A la même date il y avait 32 Auxiliaires dont 8 nous ont rejoints et 4 n'ont pas donné suite à leur engagement.

Au cours de l'année 2019 les Bénévoles ont effectué 1.224 missions de tous ordres y compris l'accompagnement lors des sorties et des activités. En 2018 ils en avaient effectué 1.242, le nombre est stable.

Aux missions classiques il faut ajouter la préparation des programmes des sorties et activités ainsi que le travail administratif permettant la bonne marche de la Délégation.

- **Activités de loisirs :**

En 2019, nous avons proposé 33 activités et sorties qui ont regroupé en tout 197 Déficiants visuels.

La Délégation a organisé :

- 3 goûters (Ornavik, SMN) ;
- 3 pique-niques (à Vieux, à Grimbosq, au site Hilmann) ;
- 1 barbecue (au Locheur) et en décembre le repas de fin d'année.

Par rapport à 2018, notre offre de sorties s'est déplacée des randonnées vers les balades, le nombre de participants aux randonnées ayant fortement diminué.

Nous avons organisé 15 activités ou sorties culturelles contre 5 en 2018 avec la participation de 98 Déficiants visuels, ce qui prouve un intérêt réel pour ces sorties.

- **Démarches pour faire connaître l'Association :**

Notre site Internet alimenté et mis à jour régulièrement nous sert de vitrine.

Nous avons participé à plusieurs manifestations : commission sur les transports organisé par Twisto, Place aux Assos à Caen, la journée du Handicap à Mondeville, les Etats Généraux et le salon Autonomie et DV organisé par l'école des chiens-guides d'Aveugles de Corteville.

- **Projets pour l'année 2020 et conclusion :**

Nous continuerons de proposer un programme de sorties et d'activités. Nous envisageons de faire le mardi 16 juin une sortie à la journée organisée par un autocariste.

Les membres du bureau de la Délégation continueront à faire le maximum pour vous donner satisfaction. Sans les Auxiliaires nous ne pourrions pas donner suite à toutes vos demandes. Nous les remercions chaleureusement de leur implication et de leur disponibilité. Nous remercions également les personnes Déficiantes visuelles de leur confiance.

Avez-vous des questions relatives au rapport moral ? - **Pas de question.**

Nous allons maintenant procéder à l'approbation du rapport moral.

VOTE : **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée au Trésorier Philippe ROUSSEAU pour le rapport financier.

2. BILAN FINANCIER - ANNEE 2019

L'année 2019 aura été une année faste pour nos finances, puisque pour la deuxième année consécutive nous avons profité d'une substantielle subvention du siège.

Nous avons abordé l'année 2019 avec un solde créditeur de 5.334,24 €.

A la date du 31 décembre 2019 notre solde était créditeur de 8.340,21 €.

Le montant total de nos dépenses s'élève à 3.791,03 €. Le poste le plus important reste comme à l'habitude celui des loisirs et manifestations, avec 2.311 €.

Viennent ensuite le versement annuel au siège pour 550,40 € et les frais de téléphone et d'affranchissement à hauteur de 413,84 € et 274,56 €.

Le montant total de nos recettes s'établit à 6.797 €. La subvention du siège, sur la base de 50 € par adhérent, nous a rapporté 2.700 €.

Les cotisations des adhérents Déficiants visuels représentent un total de 2.020 €. Les Bénévoles, pour leur part, ne sont pas tenus de verser une cotisation mais dans leur grande majorité ils font le choix d'adhérer, ce qui représente un apport de 414 €.

Enfin, nous avons reçu un certain nombre de dons, émanant non seulement d'adhérents Déficiants visuels et de Bénévoles mais aussi de deux anciens Auxiliaires contraints de mettre un terme à leur activité au sein de l'Association, geste généreux auquel nous avons été très sensibles. Le total des dons reçus cette année s'élève à 695 €.

Pour l'année 2020, le nombre d'adhérents Déficiants visuels est en légère baisse et le montant total des cotisations sera sans doute un peu en recul.

Par ailleurs, nous ne savons pas encore si une nouvelle subvention nous sera attribuée par le siège, mais en tout état de cause le montant de notre solde créditeur nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et nous serons à même de prendre en charge une large part des dépenses pour les activités et sorties que nous vous proposerons.

Avez-vous des questions relatives au rapport financier ? - **Pas de question.**

Nous allons maintenant procéder à l'approbation du rapport financier.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente, Yvette LECLERC, demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser ou des remarques à faire.

Une Auxiliaire demande des précisions sur le mode de calcul du covoiturage lors des sorties car elle trouve excessif le montant de la participation des adhérents DV. La Présidente lui répond que le calcul est basé sur le nombre de km multiplié par 0,30 €.

Sur ce point Yvette LECLERC, interroge les personnes Déficiennes visuelles pour savoir si elles acceptent que l'indemnité kilométrique passe à 0,32 €. Après un vote à main levée ce nouveau tarif est accepté. Un relevé de décision sera envoyé à chaque adhérent Déficient visuel et à chaque Auxiliaire.

Yvette LECLERC rappelle que pour chaque mission, même de secrétariat, les Adhérents doivent dédommager l'Auxiliaire de ses frais de déplacement.

Aucune autre question n'étant posée, Yvette LECLERC remercie les personnes Déficiennes visuelles de leur confiance et les Auxiliaires pour leur engagement.

La Présidente présente succinctement la journée prévue le mardi 16 juin. Une sortie en autocar avec visite guidée de Granville, repas au restaurant et mini croisière autour du Mont-St-Michel. Un courrier donnant toutes les informations nécessaires sera envoyé prochainement avec une demande d'inscription.

Yvette LECLERC demande à Pierre LETOUZE, président du bureau de vote de donner les résultats après dépouillement.

4 - RESULTATS DU VOTE

Nombre d'électeurs inscrits : **67**

Quorum (20% des électeurs inscrits) : **14**

Nombre de suffrages exprimés : **48**

- votes directs : **30**

- votes par correspondance : **18**

Bulletin nul : **0** Bulletin blanc : **0**

Nombre de voix par candidat

- Françoise BREARD : **47**
- Claude ENAULT : **47**
- Réjane GROUT : **44**
- Yvette LECLERC : **48**
- Noëlle ROCQUE : **47**
- Philippe ROUSSEAU : **47**

Les nouveaux élus se réunissent pour délibérer et constituer le nouveau bureau :

- Françoise BREARD : membre actif - groupe activités ;
- Claude ENAULT : membre actif - groupe activités ;
- Réjane GROUT : vice -présidente ;
- Yvette LECLERC : présidente ;
- Noëlle ROCQUE : secrétaire ;
- Philippe ROUSSEAU : trésorier.

L'ordre du jour est épuisé. L'Assemblée Générale se termine à 16h00.

Caen le 13 février 2020

Le Trésorier : Philippe ROUSSEAU



La Secrétaire : Noëlle ROCQUE



La Présidente de la Délégation : Yvette LECLERC